UNDERVERK

GB

DE

FR

IT

Design and Quality
IKEA of Sweden

Sommaire

Consignes de sécurité	30	Caractéristiques techniques	38
Description du produit	34	Efficacité énergétique	39
Nettoyage et entretien	35	Aspects environnementaux	40
Quoi faire si...	37	GARANTIE IKEA	40

Consignes de sécurité

ⓘ Pour votre sécurité et pour garantir le fonctionnement correct de l'appareil, veuillez lire attentivement ce manuel avant d'installer et de mettre en fonction l'appareil. Toujours conserver ces instructions avec l'appareil, même en cas de cession ou de transfert à une autre personne. Il est important que les utilisateurs connaissent toutes les caractéristiques de fonctionnement et de sécurité de l'appareil.

⚠ La connexion des câbles doit être effectuée par un technicien compétent.

- En aucun cas le fabricant ne peut être tenu pour responsable d'éventuels dommages dus à une installation ou à une utilisation impropre.
- La distance de sécurité minimale entre la plaque de cuisson et la hotte aspirante est de 500 millimètres pour les hottes de cuisine électriques et de 650 millimètres pour hottes de cuisine à gaz.
- Si les instructions d'installation du plan de cuisson à gaz spécifient une distance supérieure à celle indiquée ci-dessus, veuillez impérativement en tenir compte.
- Assurez-vous que la tension du secteur correspond à celle indiquée sur la plaque des caractéristiques apposée à l'intérieur de la hotte.
- Les dispositifs de sectionnement doivent être montés dans l'installation fixe conformément aux normes sur les systèmes de câblage.
- Pour les appareils de Classe I, s'assurer que l'installation électrique de votre intérieur dispose d'une mise à la terre adéquate.

- Reliez l'aspirateur du conduit de cheminée avec un tube ayant un diamètre minimum de 120 mm. Le parcours des fumées doit être le plus court possible.
- Ne reliez pas la hotte aspirante aux conduits de cheminée qui acheminent les fumées de combustion (par ex. de chaudières, de cheminées, etc.).
- Si vous utilisez l'aspirateur en même temps que des appareils non électriques (par ex. fonctionnant au gaz), veillez à ce que la pièce soit adéquatement ventilée, afin d'empêcher le retour du flux des gaz d'évacuation. Si vous utilisez la hotte de cuisine en même temps que des appareils non alimentés à l'électricité, la pression négative dans la pièce ne doit pas dépasser 0,04 mbar, afin d'éviter que les fumées soient réaspirées dans la pièce où se trouve la hotte.
- Ne pas évacuer l'air à travers une conduite utilisée pour l'évacuation des fumées des appareils de combustion alimentés au gaz ou avec d'autres combustibles.
- Si le cordon d'alimentation est endommagé, faites-le remplacer par le fabricant ou par un technicien d'un service après-vente agréé.
- Branchez la fiche à une prise conforme aux normes en vigueur et dans une position accessible.
- En ce qui concerne les dimensions techniques et de sécurité à adopter pour l'évacuation des fumées, veuillez vous conformer scrupuleusement aux règlements établis par les autorités locales.

⚠ **AVERTISSEMENT** : Avant d'installer la hotte, retirer les films de protection.

- Utilisez exclusivement des vis et des petites fournitures du type adapté pour la hotte.

⚠ **AVERTISSEMENT** : toute installation de vis et de dispositifs de fixation non conformes à ces instructions peut entraîner des risques de décharges électriques.

- Branchez la hotte au secteur avec un interrupteur bipolaire ayant

une ouverture des contacts d'au moins 3 mm.
- Ne pas observer directement avec des instruments optiques (jumelles, lentilles grossissantes...).
- Ne flambez pas des mets sous la hotte : sous risque de développer un incendie.
- Cet appareil peut être utilisé par des enfants de plus de 8 ans et par des personnes dont les capacités physiques, sensorielles ou mentales sont diminuées ou ayant une expérience et des connaissances insuffisantes, pourvu que ce soit sous la surveillance attentive d'une personne responsable et après avoir reçu des instructions sur la manière d'utiliser cet appareil en toute sécurité et sur les dangers que cela comporte. Assurez-vous que les enfants ne jouent pas avec cet appareil. Le nettoyage et l'entretien de la part de l'utilisateur ne doivent pas être effectués par des enfants, à moins qu'ils ne soient surveillés.
- Surveillez les enfants. S'assurer qu'ils ne jouent pas avec l'appareil.
- Cet appareil n'est pas destiné à être utilisé par des personnes (enfants compris) dont les capacités physiques, sensorielles ou mentales sont diminuées ou ayant une expérience et des connaissances insuffisantes, à moins que celles-ci ne soient attentivement surveillées et instruites.

⚠ Les parties accessibles peuvent devenir très chaudes durant l'utilisation des appareils de cuisson.
- Nettoyez et/ou remplacez les filtres après le délai indiqué (danger d'incendie).
- Veillez à ce que la pièce bénéficie d'une ventilation adéquate lorsque la hotte fonctionne en même temps que des appareils utilisant du gaz ou d'autres combustibles (non applicable aux appareils qui évacuent l'air uniquement dans la pièce).

Utilisation

- Éteignez ou débranchez l'appareil du secteur, avant d'effectuer toute opération de nettoyage et d'entretien.
- N'utilisez pas la hotte comme un plan d'appui.
- Cette hotte aspirante a été conçue exclusivement pour un usage domestique dans le but d'éliminer les odeurs de cuisine.
- N'utilisez jamais la hotte pour des buts différents de ceux pour lesquels elle a été conçue.
- Ne laissez jamais un feu vif allumé sous la hotte lorsque celle-ci est en fonction.
- Réglez l'intensité du feu de manière à l'orienter exclusivement vers le fond de la casserole, en vous assurant que celui-ci ne déborde pas sur les côtés.

Contrôlez constamment les friteuses durant leur utilisation : l'huile surchauffée risque de s'incendier.

Mode d'installation

La hotte a été conçue pour être installée et utilisée en « version aspirante » ou en « version à recyclage d'air ».

Version aspirante (voir le symbole dans les instructions d'installation)

La vapeur de cuisson est aspirée et évacuée à l'extérieur de l'habitation via une conduite d'évacuation (non fournie), installée sur la sortie de vapeur de la hotte.
Assurez-vous que la conduite d'évacuation est correctement installée sur la sortie d'air au moyen d'un système de raccordement approprié.

Version à recyclage d'air (voir le symbole dans les instructions d'installation)

L'air est filtré via un ou plusieurs filtres, puis est de nouveau rejeté dans la pièce.
Important : Assurez une circulation appropriée de l'air autour de la hotte
Important : Si la hotte est fournie sans filtres à charbon et elle est installée en version à recyclage d'air, vous devez commander et installer ces filtres avant d'utiliser l'appareil. Ces filtres sont disponibles dans le commerce.
La hotte doit être installée loin de zones particulièrement sales, de fenêtres, de portes et de sources de chaleur.
Les accessoires de fixation murale ne sont pas fournis, car ils varient selon le matériau de la paroi. Utilisez des systèmes de fixation adaptés aux murs de votre habitation et au poids de l'appareil. Pour plus d'informations, veuillez contacter un revendeur spécialisé.
Conservez ces instructions pour toute consultation future

Description du produit

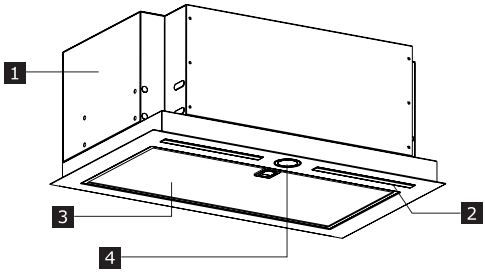

1 Corps de hotte
2 Éclairage à LED
3 Filtre à graisse
4 Bandeau de commande

Bandeau de commande

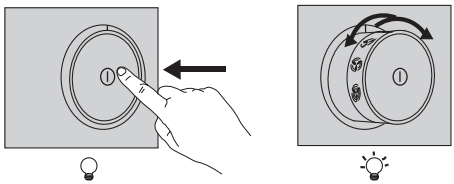

Éclairage	Pour allumer les lumières, pousser le bouton et le relâcher de façon à ce qu'il sorte de sa position de départ. Pour éteindre les lumières, pousser de nouveau le bouton vers l'intérieur de façon de le ramener dans sa position d'interrupteur éteint.
Réglage Vitesse moteur	Pousser le bouton et le relâcher de façon à ce qu'il sorte de sa position de départ ; puis tourner le bouton pour sélectionner une des vitesses d'aspiration disponibles.

Suggestions et recommandations générales

- Actionnez la hotte à la vitesse minimum lorsque vous commencez à cuisiner et laissez-la en fonction pendant quelques minutes après la fin de la cuisson.
- N'augmentez la vitesse qu'en cas de forte production de fumée ou de vapeur et n'utilisez la ou les vitesses intensive(s) qu'en des situations extrêmes.
- Remplacez le filtre ou les filtres à charbon lorsque cela est nécessaire pour conserver une bonne efficacité d'absorption des odeurs.
- Remplacez le filtre ou les filtres à graisse lorsque cela est nécessaire pour conserver une bonne efficacité d'absorption des graisses.
- Utilisez le diamètre maximum de la canalisation indiqué dans ce manuel pour optimiser l'efficacité et minimiser le bruit.

Nettoyage et entretien

⚠ Éteignez ou débranchez l'appareil du secteur, avant d'effectuer toute opération de nettoyage ou d'entretien.

IMPORTANT Nettoyez la hotte avec un chiffon humide et un détergent liquide neutre.

Filtre à charbon de longue durée (vert)

Le filtre anti-odeur peut être lavé et régénéré tous les 3-4 mois (ou plus fréquemment en cas d'utilisation intensive de la hotte) jusqu'à un maximum de 8 cycles de régénération (en cas d'utilisation particulièrement intensive, il est conseillé de ne pas dépasser les 5 cycles).

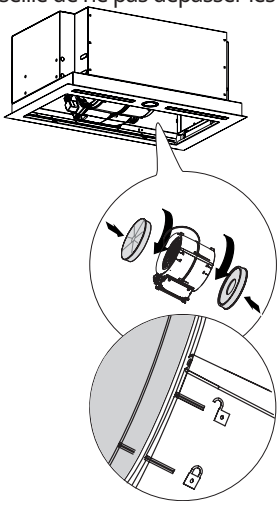

Procédure de régénération :

- Lavez au lave-vaisselle à une température MAX de 70° ou laver à la main avec de l'eau chaude sans utiliser d'éponges abrasives (ne pas utiliser de produits détergents).
- Séchez au four à une température MAX de 70° pendant 2 heures (il est recommandé de lire attentivement le manuel de l'utilisateur et les instructions de montage de votre four).

Filtres à graisse
Nettoyez ou remplacez les filtres en continu aux périodicités indiquées, afin de conserver à la hotte son bon état de fonctionnement et d'éviter tout risque d'incendie à cause d'une accumulation excessive de graisse.
Nettoyez les filtres à graisse tous les 2 mois de fonctionnement ou plus souvent en cas d'utilisation particulièrement intense. Vous pouvez laver ces filtres au lave-vaisselle.

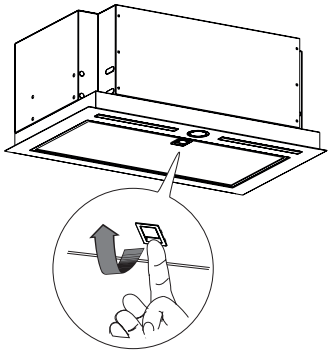

Remplacement des ampoules
Pour tout remplacement, contactez un service après-vente agréé.

Quoi faire si...

En présence d'une panne, essayez d'abord de résoudre le problème vous-même. Si vous ne parvenez pas à résoudre le problème tout seul, veuillez vous adresser à un service après-vente agréé.

ⓘ En cas d'utilisation impropre de l'appareil ou si l'installation a été effectuée sans respecter les instructions de montage, vous pourriez devoir payer la visite du technicien du service après-vente agréé même durant la période de validité de la garantie.

PROBLÈME	CAUSE POSSIBLE	SOLUTION
L'appareil n'est pas stable	L'appareil n'a pas été installé correctement	Respectez les instructions d'installation fournies avec l'appareil.
L'appareil n'est pas installé en position horizontale	L'appareil n'a pas été installé correctement	Respectez les instructions d'installation fournies avec l'appareil.
Les performances en termes de capture des graisses ne sont pas satisfaisantes	Présence d'huile et de graisse sur les filtres en métal ou sur les filtres à charbon	Respectez les périodicités de nettoyage des filtres indiquées dans le manuel d'utilisation
L'appareil ne fonctionne pas	L'appareil n'a pas été relié correctement	Vérifiez que le câble du secteur est branché au groupe moteur ou que la fiche est branchée dans la prise
La lampe ne fonctionne pas	La LED est cassée.	Pour tout remplacement, contactez un service après-vente agréé.
La hotte est plus bruyante par rapport aux attentes du client.	Le diamètre de sortie de l'air dans le mur est trop petit et il provoque une perte de pression et l'augmentation de la vitesse du moteur.	Respectez les instructions d'installation fournies avec l'appareil.
	L'appareil est installé en version à recyclage.	L'appareil en version à recyclage (et avec le filtre à charbon monté) est plus bruyant qu'un produit en version aspirante.
	Le conduit de ventilation présente plus d'un coude.	Si le système d'évacuation des fumées de l'édifice présente plusieurs coudes ou s'il couvre une longue distance, l'appareil peut s'avérer plus bruyant.

Avant de contacter un service après-vente agréé :
Remettez l'appareil en marche pour vérifier si le problème a été éliminé. Si le problème persiste, débranchez à nouveau l'appareil et recommencez l'opération après une heure.
Si votre appareil ne fonctionne toujours pas correctement bien que vous ayez effectué les contrôles indiqués dans le guide à la solution des pannes et rebranché l'appareil, contactez le service après-vente agréé en expliquant clairement le problème et en spécifiant :

- le type de panne ;
- le modèle ;
- le type et le numéro de série de l'appareil (indiqués sur la plaque).

Caractéristiques techniques

		Unité	Valeur
Type de produit			Hotte intégrée
Dimensions	Largeur	mm	599 / 799
	Profondeur	mm	358
	Hauteur min/max	mm	245
Débit d'air max.* - Évacuation		m3/h	630
Nuisance sonore max. - Évacuation		dBA	64
Débit d'air max. - Recyclage		m3/h	365
Nuisance sonore max.* - Recyclage		dBA	79
Puissance totale		W	256
Informations sur la lampe	Type		BARRE LED
	Nombre et puissance		2 x 3W
	Culot		N/A
Hauteur minimum d'installation - Plaque de cuisson à gaz		mm	650
Hauteur minimum d'installation - Plaque de cuisson électrique		mm	500
Poids net		kg	11 - 12

* Vitesse maximale (boost exclu).

CE

Cet appareil a été conçu, fabriqué et commercialisé conformément aux directives CEE.

L'information technique est situé dans la plaque signalétique sur le côté interne de l'appareil.

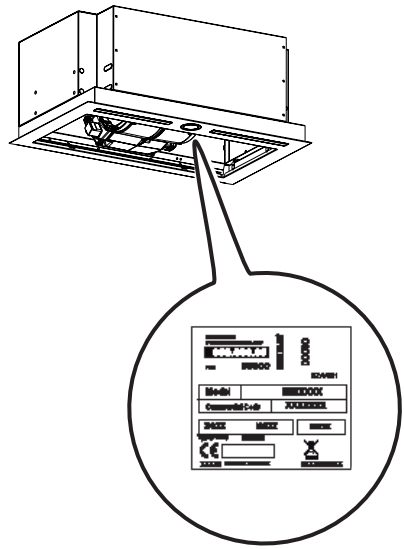

Efficacité énergétique

Informations sur le produit selon le règlement UE n° 66/2014	Unité	Valeur
Identification du modèle		UNDERVERK 703.891.39 103.939.74
Consommation d'énergie annuelle	kWh/a	38,5
Coefficient d'augmentation dans le temps		0,7
Efficacité fluidodynamique		34,8
Indice d'efficacité énergétique		41,8
Débit d'air mesuré à son meilleur point d'efficacité	m3/h	373,0
Pression de l'air mesurée à son meilleur point d'efficacité	Pa	448
Débit d'air maximum	m3/h	630,0
Alimentation électrique mesurée à son meilleur point d'efficacité	W	133,5
Puissance nominale du système d'éclairage	W	6
Éclairage moyen du système sur la plaque de cuisson	lux	220
Consommation de courant en mode stand-by	W	N/A
Consommation de courant en mode off	W	0,00
Niveau sonore à la vitesse maximum (sans programmation intensive).	dBA	64

Normes de référence :
EN/IEC 61591
EN/IEC 60704-1
EN/IEC 60704-2-13
EN/IEC 60704-3
EN 50564

Économie d'énergie
L'appareil intègre des caractéristiques qui aident l'économie d'énergie durant la cuisson de tous les jours.

Aspects environnementaux

Entretien

- Le symbole marqué sur le produit ou sur son emballage indique que ce produit ne peut pas être éliminé comme un déchet ménager normal. Ce produit à éliminer doit être remis dans un centre de collecte prévu pour le recyclage du matériel électrique et électronique. En vous assurant que cet appareil est éliminé correctement, vous participerez à prévenir d'éventuelles conséquences négatives pour l'environnement et pour la santé qui, au contraire, pourraient se présenter en cas d'élimination inappropriée. Pour obtenir des informations plus détaillées sur le recyclage de ce produit, contactez votre municipalité, votre déchetterie locale ou le magasin qui vous a vendu le produit.

Matériaux d'emballage

Les matériaux marqués du symbole ♺ sont recyclables. Jetez l'emballage dans les conteneurs à déchets spécialement prévus pour leur recyclage.

GARANTIE IKEA

Quelle est la durée de validité de la garantie IKEA ?
Cette garantie est valable cinq (5) ans à compter de la date d'achat de votre appareil chez IKEA. L'original du ticket de caisse est indispensable comme preuve de l'achat. Toute réparation effectuée dans le cadre de la garantie n'a pas pour conséquence de prolonger la période de garantie de l'appareil.

Qui se chargera du service après vente ?
Le service après-vente IKEA se chargera du service par le biais de ses propres services ou du réseau de partenaires autorisés.

Que couvre cette garantie ?
Cette garantie couvre les dommages dus à des composants défectueux ou des défauts de fabrication survenant après la date d'achat chez IKEA. Cette garantie est valable uniquement lorsque l'appareil est utilisé pour un usage domestique. Les exceptions sont indiquées dans le paragraphe "Qu'est-ce qui n'est pas couvert par la garantie ?"

Pendant la durée de la garantie, les coûts des réparations, des pièces de rechange, de la main-d'œuvre et du déplacement seront pris en charge à condition que l'appareil soit disponible pour réparation sans occasionner de dépenses spéciales et que le dommage soit lié à une défectuosité d'un composant ou à un défaut de fabrication couvert par la garantie. Dans ces conditions, la directive européenne (99/44/CE) et les réglementations locales doivent être appliquées. Les pièces remplacées deviennent la propriété d'IKEA.

Que fait IKEA en cas de problème ?
Le service après-vente choisi par IKEA examine le produit et décide, à sa seule discrétion, si la défectuosité est couverte par la garantie. Si tel est le cas, le service aprèsvente IKEA par le biais de ses propres services ou d'un partenaire autorisé, procède alors, à sa seule discrétion, à la réparation du produit défectueux ou à son remplacement par un produit équivalent.

Qu'est-ce qui n'est pas couvert par la garantie ?

- L'usure normale.
- Les dommages causés délibérément ou par négligence, les dommages résultant du non-respect des instructions d'utilisation, d'une installation incorrecte ou d'un branchement non conforme de l'appareil, les dommages causés par une réaction chimique ou électrochimique, l'oxydation, la corrosion ou un dégât des eaux, incluant sans s'y limiter, les dommages causés par une quantité excessive de calcaire au niveau du raccordement à l'eau, les dégâts résultant de conditions environnementales anormales.
- Les consommables tels que les piles et ampoules.
- Les pièces non fonctionnelles et décoratives, qui n'ont pas d'incidence sur l'utilisation normale de l'appareil, de même que les rayures et éventuelles variations de couleur.
- Les dégâts accidentels causés par une substance ou un corps étranger, le nettoyage ou débouchage de filtres, systèmes d'évacuation ou compartiments de produits de lavage.
- Les dommages constatés sur les éléments suivants : vitrocéramique, accessoires, paniers à vaisselle et à couverts, tuyaux d'alimentation et de vidange, joints, ampoules et diffuseurs, écrans, manettes et touches carrosserie et éléments de la carrosserie. Sauf s'il est possible de prouver que ces dommages ont été causés par des défauts de fabrication.
- Les cas où aucune défectuosité n'a été constatée par le technicien.
- Les réparations qui n'ont pas été effectuées par des techniciens de service après-vente désignés et/ou un partenaire contractuel autorisé ni celles où l'on n'a pas utilisé des pièces d'origine.
- Les dommages résultant d'une installation incorrecte ou non respectueuse des spécifications d'installation.
- L'utilisation de l'appareil dans un envi- ronnement non domestique (par exemple pour un usage professionnel).
- Dommages dus au transport. Si le client transporte le produit chez lui ou à une autre adresse, IKEA ne pourra en aucun cas être tenu responsable des dommages survenant pendant le transport. En revanche, si IKEA livre le produit à l'adresse de livraison du client, tout endommagement du produit survenant en cours de transport sera couvert par la présente garantie.
- Frais d'installation initiale de l'appareil IKEA. En revanche, si un fournisseur de service après-vente IKEA ou son partenaire autorisé répare ou remplace l'appareil aux termes de la présente garantie, le fournisseur de service après-vente ou son partenaire autorisé réinstallera l'appareil réparé ou installera l'appareil de remplacement, selon le cas.

Cette restriction ne concerne pas les cas où un service après vente qualifié a travaillé sans faire d'erreur et en utilisant les pièces d'origine afin d'adapter l'appareil aux normes de sécurité techniques d'un autre pays de l'Union européenne.

Application de la garantie légale

La garantie IKEA vous donne des droits spécifiques, qui couvrent ou dépassent toutes les exigences légales locales qui peu- vent varier d'un pays à l'autre.

Zone de validité

Pour les appareils achetés dans un pays de l'Union européenne et transportés dans un autre pays de l'Union européenne, les services seront fournis dans le cadre des conditions de garantie valables dans ce dernier. L'obligation de fournir des services dans le cadre de la garantie n'existe que si :

- l'appareil est conforme et installé conformément aux spécifications techniques du pays dans lequel la demande de garantie

est effectuée ;
- l'appareil est conforme et installé conformément aux instructions de montage et consignes de sécurité indiquées dans la notice d'utilisation ;

Service après-vente dédié aux appareils IKEA :
N'hésitez pas à contacter le Service après-vente IKEA pour :
1. effectuer une réclamation dans le cadre de cette garantie ;
2. demander une précision pour installer votre appareil IKEA dans des meubles de cuisine IKEA. Le service après-vente ne fournira pas de précision en ce qui concerne :
   – l'installation d'ensemble de la cuisine IKEA ;
   – les raccordements électriques (si l'appareil est fourni sans prise et sans câble), à l'eau et au gaz car ils doivent être effectués par un professionnel qualifié.
3. la demande de précisions sur le contenu de la notice d'utilisation et les caractéristiques de l'appareil IKEA.

Pour que nous puissions vous fournir la meilleure assistance, lisez attentivement les instructions de montage et/ou le chapitre concerné de la présente notice d'utilisation avant de nous contacter.

Comment nous contacter en cas de besoin ?

Vous trouverez la liste complète des contacts de service après-vente choisis par IKEA et leurs numéros de téléphone respectifs à la fin de cette notice.

Important Pour que nous puissions vous fournir un service rapide et compétent, nous vous conseillons d'utiliser les numéros de téléphone spécifiques indiqués à la fin de cette notice. Vous trouverez tous les numéros de téléphone utiles dans la notice d'utilisation correspondant à votre appareil.
Avant de nous appeler, cherchez et conservez à portée de main le numéro de l'article IKEA (code à 8 chiffres) correspondant à l'appareil pour lequel vous avez besoin d'assistance.

Important CONSERVEZ VOTRE TICKET DE CAISSE !
C'est votre preuve d'achat ; il vous sera de- mandé pour tout appel sous garantie. Veuillez noter que le ticket de caisse con- tient aussi le nom et le numéro de l'article IKEA (code à 8 chiffres) de chaque appareil acheté.

Avez-vous besoin d'aide supplémentaire ?
Pour toute question supplémentaire non liée au Service après-vente de vos appareils, veuillez contacter votre magasin IKEA le plus proche. Nous vous recommandons de lire attentivement la notice d'utilisation de l'appareil avant de nous contacter.

GARANTIE IKEA - FRANCE

CONTRAT DE GARANTIE ET DE SERVICE APRES-VENTE IKEA
Décret n° 87-1045 relatif à la présentation des écrits constatant les contrats de garantie et de service après-vente (J.O.R.F. du 29 décembre 1987) Préalablement à la signature du bon de commande, le vendeur indiquera à l'acheteur les installations nécessaires pour assurer le branchement de l'appareil selon les règles de l'art.
Numéros de modèle et de série (Reporter ici le numéro d'identification porté sur l'étiquette code barre du produit)

Modèle :

N° de série :

Date d'achat (Reporter ici la date d'achat portée sur votre ticket de caisse) :

Le vendeur est tenu de fournir une marchandise conforme à la commande.
Livraison et mise en service
Livraison à domicile : oui, si demandée par le client (selon modalités définies et mentionnées sur la facture d'achat ou le bon de commande).
Gratuite : non (tarif et modalités disponibles en magasin et fournis au client au moment de la commande ou de l'achat). Mise en service : non.
En cas de défauts apparents ou d'absence de notice d'emploi et d'entretien, l'acheteur a intérêt à les faire constater par écrit par le vendeur ou le livreur lors de l'enlèvement de la livraison ou de la mise en service.
Garantie Légale (sans supplément de prix)
A la condition que l'acheteur fasse la preuve du défaut caché, le vendeur doit légalement en réparer toutes les conséquences (art.1641 et suivants du Code Civil). Si l'acheteur s'adresse aux tribunaux, il doit le faire dans un délai de deux ans à compter de la découverte du défaut caché (art.1648 du Code Civil).

Nota En cas de recherche de solutions amiables préalablement à toute action en justice, il est rappelé qu'elles n'interrompent pas le délai de prescription.
La réparation des conséquences du défaut caché, lorsqu'il a été prouvé, comporte, selon la jurisprudence:
- soit la réparation totalement gratuite de l'appareil, y compris les frais de main d'œuvre et de déplacement au lieu de lamise en service ;
- soit son remplacement ou le remboursement total ou partiel de son prix au cas où l'appareil serait totalement ou partiellement inutilisable ;
- et l'indemnisation du dommage éventuellement causé aux personnes ou aux biens par le défaut de l'appareil. La garantie légale due par le vendeur n'exclut en rien la garantie légale due par le constructeur.

Litiges éventuels
En cas de difficulté vous avez la possibilité, avant toute action en justice, de rechercher une solution amiable, notamment avec l'aide :
- d'une association de consommateurs ;
- ou d'une organisation professionnelle de la branche ;
- ou de tout autre conseil de votre choix.

Il est rappelé que la recherche d'une solution amiable n'interrompt pas le délai de deux ans de l'art.1648 du Code Civil. Il est aussi rappelé qu'en règle générale et sous réserve de l'appréciation des tribunaux, le respect des dispositions de la présente garantie contractuelle suppose :
- Que l'acheteur honore ses engagements financiers envers le vendeur ;
- Que l'acheteur utilise l'appareil de façon normale (Voir la notice d'emploi et d'entretien et les conditions d'application de la garantie contractuelle) ;
- Que pour les opérations nécessitant une haute technicité aucun tiers non agréé par le vendeur ou le constructeur n'intervienne pour réparation sur l'appareil (sauf cas de force majeure ou carence prolongée du vendeur).

Garantie contractuelle IKEA
PRIX : rien à payer en sus. DUREE : 5 (cinq) ans. POINT DE DEPART : à compter de la date d'achat chez IKEA. RÉPARATION DE L'APPAREIL :

- remplacement des pièces, main-d'œuvre, déplacement, transport des pièces ou de l'appareil : oui
- garantie des pièces remplacées : non
- délai d'intervention : fonction du type de réparation et porté à la connaissance de l'acheteur avant intervention.

REMPLACEMENT OU REMBOURSEMENT DE L'APPAREIL (en cas d'impossibilité de réparation reconnue par le vendeur et le constructeur) : oui Pour mettre en œuvre le service après-vente en cas de panne couverte par la garantie contractuelle, ou pour obtenir des informations techniques pour la mise en service ou le bon fonctionnement de l'appareil, contacter IKEA au numéro de téléphone respectif, suivant le pays, indiqué à la fin de cette notice et correspondant à votre appareil.

Conservez votre preuve d'achat avec le document de garantie, ils vous seront nécessaires pour la mise en œuvre de la garantie.

CONDITIONS DE GARANTIE CONTRACTUELLE IKEA

Quelle est la durée de validité de la garantie ?
La présente garantie est valable cinq (5) ans à compter de la date d'achat chez IKEA d'un appareil électroménager de l'assortiment cuisines, à l'exception des appareils LAGAN qui sont garantis pour une durée de deux (2) ans. L'original du ticket de caisse, de la facture ou du bon de livraison en cas de vente à distance sera exigé comme preuve de l'achat. Conservez-le dans un endroit sûr.
La réparation ou le remplacement du produit défectueux n'a pas pour conséquence de prolonger la durée initiale de garantie. Toutefois, conformément à l'art. L.211-16 du Code de la Consommation, toute période d'immobilisation du produit, pour une remise en état couverte par la garantie, d'au moins sept jours vient s'ajouter à la durée de la garantie qui restait à courir à la date de la demande d'intervention du consommateur ou de la mise à disposition pour réparation du bien en cause, si cette mise à disposition est postérieure à la demande d'intervention.

Quels sont les appareils électroménagers couverts par la garantie ?
La garantie IKEA de cinq (5) ans couvre tous les appareils électroménagers de l'assortiment cuisines, hors appareils de la série LAGAN qui sont garantis pour une durée de deux (2) ans, achetés chez IKEA à compter du 1er août 2007.

Qui est couvert par la garantie ?
La présente garantie concerne l'acheteur agissant en qualité de consommateur à compter de la date d'achat du produit.

Qui exécutera les prestations dans le cadre de la garantie ?
Le prestataire de services désigné par IKEA fournira l'assistance de son réseau de réparateurs agréés pour vous servir dans le cadre de cette garantie. Pour la mise en œuvre, veuillez vous reporter à la rubrique « Comment nous joindre ».

Que couvre cette garantie ?
La présente garantie IKEA couvre les défauts de construction et de fabrication susceptibles de nuire à une utilisation normale, à compter de la date d'achat chez IKEA par le client. Elle ne s'applique que dans le cadre d'un usage domestique.
Les exclusions sont reprises dans la section "Qu'est-ce qui n'est pas couvert dans le cadre de cette garantie ?" Les présentes conditions de garantie couvrent les frais de réparation, de pièces de rechange, de main d'œuvre et de déplacement du personnel à domicile pendant une période de cinq (5) ans, ramenée à deux (2) ans sur la série LAGAN, à compter de la date d'achat chez IKEA, sous réserve que les défauts soient couverts et à condition que l'appareil soit disponible pour réparation sans occasionner de dépenses spéciales. Voir aussi "Rappel des dispositions légales". Les pièces remplacées deviennent la propriété de IKEA. Ces dispositions ne s'appliquent pas aux réparations effectuées sans autorisation du prestataire de services IKEA.

Que ferons-nous pour remédier au problème ?
Dans le cadre de cette garantie, le prestataire de service désigné par IKEA, examinera le produit. Si après vérification, et hormis mise en œuvre de la garantie légale, il est reconnu que votre réclamation est couverte par la présente garantie contractuelle, il sera procédé à la réparation du produit défectueux, ou en cas d'impossibilité de réparation, à son remplacement par le même article ou par un article de qualité et de technicité comparable. Compte tenu des évolutions technologiques, l'article de remplacement de qualité équivalente peut être d'un prix inférieur au modèle acheté. Si aucun article équivalent n'est disponible, et en cas d'impossibilité totale ou partielle de réparation reconnue par le prestataire de IKEA ou son représentant agréé, sous réserve que les conditions d'application de la garantie soient remplies, IKEA procèdera au remboursement total ou partiel de l'appareil reconnu défectueux. Le prestataire de service désigné par IKEA s'engage à tout mettre en œuvre pour apporter une solution rapide et satisfaisante dans le cadre de cette garantie mais ni IKEA, ni le prestataire ne sauraient être tenus pour responsables des cas de forces majeurs, tels que définis par la jurisprudence, susceptibles d'empêcher l'application correcte de la garantie.

Qu'est-ce qui n'est pas couvert dans le cadre de la présente garantie ?

- L'usure normale et graduelle inhérente aux appareils électroménagers, compte tenu de la durée de vie et du comportement communément admis pour des produits semblables.
- Les dommages engageant la responsabilité d'un tiers ou résultant d'une faute intentionnelle ou dolosive.
- Les dommages résultant du non respect des consignes d'utilisation, d'une mauvaise installation non conforme aux instructions du fabricant et/ou aux règles de l'art, notamment en matière de raccordement au réseau électrique, ou aux arrivées d'eau ou de gaz qui requièrent l'intervention d'un professionnel qualifié.
- Les dommages tels que, entre autres, le vol, la chute ou le choc d'un objet, l'incendie, la décoloration à la lumière, les brûlures, l'humidité ou la chaleur sèche excessive ou toute autre condition environnementale anormale, les coupures, les éraflures, toute imprégnation par un liquide, les réactions chimiques ou électrochimiques, la rouille, la corrosion, ou un dégât des eaux résultant entre autres, d'un taux de calcaire trop élevé dans l'eau d'approvisionnement.
- Les pièces d'usure normale dites pièces consommables, comme par exemple les piles, les ampoules, les filtres, les joints, tuyaux de vidange, etc. qui nécessitent un remplacement régulier pour le fonctionnement normal de l'appareil.
- Les dommages aux éléments non fonctionnels et décoratifs qui n'affectent pas l'usage normal de l'appareil, notamment les rayures, coupures, éraflures, décoloration.
- Les dommages accidentels causés par des corps ou substances étrangers et par le nettoyage et déblocage des filtres, systèmes d'évacuation ou compartiments pour détergent.
- Les dommages causés aux pièces suivantes : verre céramique, accessoires, paniers à vaisselle et à couverts, tuyaux d'alimentation et d'évacuation, joints, lampes et protections de lampes, écrans, boutons et poignées, chassis et parties de chassis.
- Les frais de transport de l'appareil, de déplacement du réparateur et de main d'oeuvre relatif à un dommage non garanti ou non constaté par le réparateur agréé.
- Les réparations effectuées par un prestataire de service et /ou un partenaire non agréés, ou en cas d'utilisation de pièces autres que des pièces d'origine, toute réparation de fortune ou provisoire restant à la charge du client qui supporterait en outre, les conséquences de l'aggravation éventuelle du dommage en résultant.
- L'utilisation en environnement non domestique, par exemple usage professionnel ou collectif, ou dans un lieu public.
- Les dommages liés au transport lorsque l'appareil est emporté par le client lui même ou un prestataire de transport qu'il a lui-même désigné. Lorsque l'appareil est livré par IKEA, les

dommages résultant du transport seront pris en charge par IKEA. Le client doit vérifier ses colis etporter IMPERATIVEMENT sur le bon de li-vraison des RESERVES PRECISES : indica-tion du nombre de colis manquants et/ouendom-magés, et description détaillée dudommage éventuel (emballage ouvert oudéchiré, produit détérioré ou manquant,etc.)

- Les coûts d'installation initiaux. Toutefois,si le prestataire de service ou son parte-naire agréé procède à une réparation ouun remplacement d'appareil selon les ter-mes de la présente garantie, le prestatai-re de service ou son partenaire agréé ré-installeront le cas échéant l'appareil ré-paré ou remplacé.

La garantie reste toutefois applicable aux appareils ayant fait l'objet d'une adaptation dans le respect des rêgles de l'art par un spécialiste qualifié avec des pièces d'ori-gine du fabricant pour une mise en confor-mité de l'appareil aux spécifications techni-ques d'un autre pays membre de l'UnionEuropéenne.

Rappel des dispositions légales :

Le fabricant s'engage à garantir la conformité des biens au contrat ainsi que les éventuels vices cachés, conformément aux dispositions légales figurant ci-après, sans que cela ne fasse obstacle à la mise en œuvre de la garantie commerciale ci-dessus consentie lorsque celle-ci est plus étendue que la garantie légale.

« Garantie légale de conformité » (extrait du code de la consommation)

- Art. L. 211-4. « Le vendeur est tenu de livrer un bien conforme au contrat et répond des défauts de conformité existant lors de la délivrance. Il répond également des défauts de conformité résultant de l'emballage, des instructions de montage ou de l'installation lorsque celle-ci a été mise à sa charge par le contrat ou a été réalisée sous sa responsabilité. »
- Art. L. 211-12. « L'action résultant du défaut de conformité se prescrit par deux ans à compter de la délivrance du bien. »
- Art. L. 211-5. « Pour être conforme au contrat, le bien doit :

1° Etre propre à l'usage habituellement attendu d'un bien semblable et, le cas échéant :

– correspondre à la description donnée par le vendeur et posséder les qualités que celui-ci a présentées à l'acheteur sous forme d'échantillon ou de modèle ;
– présenter les qualités qu'un acheteur peut légitimement attendre eu égard aux déclarations publiques faites par le vendeur, par le producteur ou par son représentant, notamment dans la publicité ou l'étiquetage ;

2° Ou présenter les caractéristiques définies d'un commun accord par les parties ou être propre à tout usage spécial recherché par l'acheteur, porté à la connaissance du vendeur et que ce dernier a accepté. »

« De la garantie des défauts de la chose vendue » (extrait du code civil)

- Art. 1641. « Le vendeur est tenu de la garantie à raison des défauts cachés de la chose vendue qui la rendent impropre à l'usage auquel on la destine, ou qui diminuent tellement cet usage, que l'acheteur ne l'aurait pas acquise, ou n'en aurait donné qu'un moindre prix, s'il les avait connus. »
- Art. 1648 (1er alinéa). « L'action résultant des vices rédhibitoires doit être intentée par l'acquéreur dans un délai de deux ans à compter de la découverte du vice. »

Où s'applique la présente garantie ? Sous réserve de conformité aux spécifications techniques et réglementations applicables et propres à chaque pays le cas échéant, les garanties pourront être exercées auprès de l'organisation IKEA locale du pays où le produit est utilisé sur tout le territoire de l'Union Européenne (hors DOM et TOM). Les conditions de garantie, étendues et limites, sont celles applicables sur le marché local. Il est recommandé de se les procurer auprès de l'organisation IKEA locale.

Le Service Après-Vente applicable à vos appareils électroménagers IKEA:
N'hésitez pas à contacter le Service AprèsVente IKEA pour :

1. requérir la mise en oeuvre du service dans le cadre de cette garantie contractuelle ;
2. obtenir des conseils pour l'installation de l'appareil IKEA dans un meuble de cuisine IKEA prévu à cet effet. Le service n'inclut toutefois pas les informations relatives :
   – au montage et à l'installation d'une cuisine complète IKEA;
   – au raccordement au réseau électrique (lorsque l'appareil est fourni sans prise ni câble) et aux arrivées d'eau et de gaz, qui requièrent l'intervention d'un professionnel qualifié
3. obtenir des informations relatives au contenu du manuel utilisateur et aux spécifications de l'appareil IKEA pour un bon fonctionnement de celui-ci.

Pour pouvoir vous apporter la meilleure assistance, assurez-vous d'avoir lu attentivement les instructions de montage et/ou le manuel de l'utilisateur avant de nous contacter.

Comment nous joindre pour la mise en oeuvre de la présente garantie ?

Consultez la dernière page de ce livret pour la liste complète des numéros de téléphone respectifs par pays des contacts désignés par IKEA.
Important Dans le but de vous fournir un service rapide, veuillez utiliser uniquement le numéro de téléphone spécifique à votre pays, donné dans la liste en dernière page de ce livret de garantie. Pour la mise en oeuvre de la garantie, il faut toujours se reporter à la liste des numéros de téléphone repris dans le livret fourni avec l'appareil IKEA correspondant.
Avant de nous appeler, assurez vous de disposer à portée de main la référence IKEA (code à 8 chiffres) correspondant à l'appareil pour lequel vous avez besoin d'assistance.

Important CONSERVEZ IMPERATIVEMENT L'ORIGINAL DE VOTRE TICKET DE CAISSE, FACTURE OU BON DE LIVRAISON AVEC LE LIVRET DE GARANTIE !
Ils vous seront nécessaires comme preuve de l'achat pour vous permettre de bénéficier de la présente garantie, et pour retrouver facilement la désignation et la référence IKEA (code à 8 chiffres) de chaque appareil acheté.

Besoin d'aide supplémentaire ?
Si vous avez des questions supplémentaires sur les conditions d'application des garanties IKEA (étendues et limites, produits couverts), adressez-vous à votre magasin IKEA le plus proche. Adresse et horaires sur le site www.IKEA.fr, dans le catalogue IKEA ou par téléphone au 0825 10 3000 (0,15€/ mn).